

VILLE DE SHERBROOKE  
PROVINCE DE QUÉBEC

**RÈGLEMENT NUMÉRO 1187-2**

MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1187  
DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN  
EMPRUNT AU MONTANT DE 11 750 000 \$ POUR DES TRAVAUX  
D'ÉGOUT, D'AQUEDUC, DE VOIRIE, DE MISE EN  
VALEUR DE TERRAINS INDUSTRIELS ET  
DE TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE CADRE DU  
PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME DU CENTRE-VILLE DE SHERBROOKE,  
RUE WELLINGTON SUD

**IL EST ORDONNÉ ET DÉCRÉTÉ PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO  
1187-2, CE QUI SUIT :**

**Article 1.-**

Le titre du règlement n° 1187 est abrogé et remplacé par le suivant :

« DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN  
EMPRUNT AU MONTANT DE 12 345 552 \$ POUR DES TRAVAUX  
D'ÉGOUT, D'AQUEDUC, DE VOIRIE, DE MISE EN VALEUR DE  
TERRAINS INDUSTRIELS ET DE TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE  
CADRE DU PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME DU  
CENTRE-VILLE DE SHERBROOKE, RUE WELLINGTON SUD »

**Article 2.-**

L'article 1 du règlement n° 1187 est abrogé et remplacé par le suivant :

**« Article 1.-**

**Emprunt et durée de l'emprunt**

La Ville décrète une dépense de 12 345 552 \$ et des emprunts au montant de 500 000 \$ pour une durée de 3 ans, au montant de 2 000 000 \$ pour une durée de 10 ans et au montant de 9 845 552 \$ pour une durée de 20 ans pour les fins et selon la durée indiquées ci-après :

	Description	3 ans	10 ans	20 ans	Total
1	Mise en valeur de terrains industriels		2 000 000 \$	0 \$	2 000 000 \$
2	Prolongement ou ouverture de rues dans le nouveau Parc Industriel	0 \$	0 \$	2 000 000 \$	2 000 000 \$
3	Projets résidentiels et commerciaux	0 \$	0 \$	6 595 552 \$	6 595 552 \$
4	Quartier Well Sud - Stationnement temporaire	500 000 \$	0 \$	0 \$	500 000 \$
5	Quartier Well Sud - Traverse ferroviaire	0 \$	0 \$	1 250 000 \$	1 250 000 \$
<b>TOTAL</b>		<b>500 000 \$</b>	<b>2 000 000 \$</b>	<b>9 845 552 \$</b>	<b>12 345 552 \$</b>

»

**Article 3.-**

**Entrée en vigueur**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

**FAIT ET PASSÉ À SHERBROOKE, ce**